|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Ecole Marc Mouclier Le 14/11/2016  18 rue de la gendarmerie  16140 AIGRE  Compte rendu du conseil d’école du  Jeudi 3 novembre  **Membres du Conseil des Écoles invités :**  Mme Etcheverry, Inspectrice de l’Éducation Nationale, circonscription Angoulême Nord, excusée.  Mmes Vollette, Papillaud, Jamonneau, Martaguet, (représentantes des parents d’élèves), M. Bonabas (représentant des parents d’élèves)  M Ayrault (maire d’Aigre), Mmes Alter, Basset (maire adjointe d’Aigre), Mme Viaud (conseillère municipale à Saint Fraigne), Mmes Doumet, Rovatti (conseillères municipales à Ebréon), Mme Fouillet (conseillère municipale à Villejésus), Mme Lambert (conseillère municipale à MONS), Mme Baillargeau (coordinatrice des TAP et représentante d’Oradour),  Mme Coussot (directrice), Mmes Penouty, Devezeaud, Poupelin, La Goute, Bouin (enseignantes).  La séance est ouverte à 18h00 par Mme COUSSOT présidente de séance.  Mme La Goute est secrétaire.  Un compte rendu détaillé sera adressé à chaque membre du conseil d’école et un exemplaire sera affiché sous le préau de l'école.  ORDRE DU JOUR :   * ***Le règlement intérieur du conseil d’école*** * ***Le règlement intérieur de l’école*** * ***Compte rendu des élections des parents d’élèves 2016/2017*** * ***Point de la municipalité : lancement des TAP, bilan de la période 1, travaux et projets.*** * ***Sécurité*** * ***Les questions des parents.*** * ***L’organisation pédagogique de l’école (le projet d’école et les sorties pédagogiques)***   ► **Installation du Conseil d’école :**  ● Présentation des membres présents. Tour de table.  ● Règlement intérieur du Conseil d'école (sa composition, ses compétences et son fonctionnement) :  Vote du règlement intérieur du Conseil d’école qui est accepté à l’unanimité.  ► **Règlements intérieurs des écoles primaires :**  ● Propositions de modifications du règlement intérieur concernant l'école élémentaire d'Aigre :  - Apport au niveau de la sécurité.  Le règlement intérieur de l'école élémentaire est voté et accepté à l'unanimité.   |  |  | | --- | --- | | En période 3 : | *Atelier arts plastiques*  *Concours canson : ton anniversaire au cirque.*  *Atelier cirque*  *Partenariat les tilleuls*  *Journal : les différentes cultures : les familles itinérantes, recette, musique, jeux…* | | En période 4 : | *Découverte d’autres cultures*  *Atelier théâtre*  *Atelier Afrique*  *Atelier arts plastiques*  *Jeux de société / jeux sportifs*  *Partenariat les tilleuls*  *Journal : les différentes cultures : les familles itinérantes, recette, musique, jeux…* | | En période 5 : | *Suite de l’arboretum*  *Atelier théâtre*  *Atelier Afrique*  *Atelier arts plastiques*  *Jeux de société / jeux sportifs*  *Partenariat les tilleuls*  *Philatélie carnet de voyage.* |   *Cependant durant la première période, l’équipe éducative regrette des problèmes incivilités, de non-respect à l’adulte (9 élèves ont déjà des points rouges).*  Chaque classe est répartie en deux groupes. Pour que les effectifs soient répartis entre les différents animateurs de façon équitable, le choix du groupe n’est pas laissé aux enfants, mais, l’organisation tient compte des regroupements par affinité et de la diversité des animations tout au long de l’année pour chaque enfant.    ► ***Sécurité :***   * Lecture du guide des parents d’élèves distribué aux parents d’élèves en début d’année. (Site blog école aigre) * Depuis septembre 2016, de nouvelles mesures de sécurité ont dû être mises en place à la demande de notre ministre de l’éducation nationale. C’est pourquoi les portes de l’école sont fermées pendant le temps scolaires, périscolaires et garderie. Les parents d’élèves n’ont plus accès à la cour de l’école et doivent accompagner leur enfant uniquement aux portes. Pendant le temps de cantine, la grille bleue est fermée car les élèves pendant un court instant ont accès à la cour d’honneur.   Pour venir chercher leur enfant, les parents hors horaires de l’école doivent se rendre à la porte d’entrée (cours d’honneur) une sonnerie est à leur disposition.   * + - Le ministère de l’éducation, nous a demandé de faire un exercice attentat dans nos écoles. Cet exercice n’a pas de forme particulière et imposée. Il laisse les équipes enseignantes, mairie et parents d’élèves élus, le choix de la mise en forme. C’est pourquoi, le vendredi 14 octobre, nous avons décidé dans un premier temps de privilégier une information au cours d’une séance dans nos classes sur le danger en général : alerter / sécuriser. Dans un second temps, la directrice réunira les partenaires de l’école (mairie, enseignant, personnel communal, parents d’élèves élus, gendarmes…) pour élaborer une mise en situation en faisant attention à ne pas susciter de l’angoisse chez les enfants.     - Mise en place d’une boite à idées, boite à problèmes et boite à questions matérialisée par la boite aux lettres côté rue du temple. Cette dernière ne remplace en aucun cas les demandes de rendez-vous individuel ou les demandes dans le cahier vert mais elle peut compléter un dialogue plus général autour de l’école. Vos idées, remarques et questions constructives et bienveillantes seront relevées une fois par semaine le vendredi. Les réponses ou discussions à ouvrir seront mises dans le cahier vert. Le dialogue ne doit pas se rompre, il n’est pas interdit de pousser les portes de l’école lorsque vous en ressentez le besoin. | ►**Compte rendu des élections des parents d’élèves 2016/2017**   |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Nombre d’inscrits : 131  Nombre de votants : 74  Nombre de bulletins blancs ou nuls : 11  Nombre de suffrages exprimés : 63  Taux de participation : 56.49% | Les élus sont :  Titulaires :  Mme Papillaud  Mme Jamonneau  Mme Vollette  Mme CASSAR |  | Suppléants :  Mme Lassoudière  M Bonabas  Mme Martaguet  Mme Lafond |   Prochains conseils d’école : Vendredi 10 février et mardi 9 mai à 18h00  ►**Point de la municipalité :**  ●Travaux dans l’école  - Les huisseries de la cantine ont été changées, la classe de Mme Penouty a été repeinte, le portail en bois a été remplacé.   * Des dégradations ont été faites par les enfants au niveau du mur de pierres. Les élèves creusent les joints, retirent les pierres et les jettent par-dessus le mur. Suite à cette constatation, les enseignantes ont décidé de recréer le conseil d’enfants afin d’harmoniser la vie collective pendant les récrés. Après s’être réuni le mardi 18 octobre, les élèves élus ont décidé d’agir sur trois points :   + L’aménagement de la cour   + Les règles de vie à accrocher notamment pour les toilettes   + L’achat de matériel (budget de 50€) pour jouer collectivement dans la cour.   De plus, un tour de ramassage de papiers a été mis en place pour responsabiliser et sensibiliser les enfants.  ●Corinne Baillargeau, agent communautaire, coordinatrice des TAP, présente l’organisation pour cette année :  - Dans la semaine, les enfants ont un créneau d’aide aux devoirs (CP-CE1), un créneau d’étude surveillée (CE2-CM1-CM2) pendant lequel ils peuvent faire leurs devoirs ou des jeux de société. Il est important que les parents d’élèves revoient avec eux les devoirs, car ils sont les garants du travail de leur enfant.  - 83 élèves participent au TAP, seul 1 élève ne participe pas.  - Les TAP sont animés par Patricia Rochette, Nathalie Boudinel, Estelle Tardy et Solène Lachaise, employées communales, Corinne Baillargeau (agent communautaire), et 5 bénévoles : Bernadette Caillaud, Georgette Clergeau, Josette Guillonneau, Maryse Santo-Thomas et Jacqueline Perrain.  - Les animations proposent une ouverture autour de 5 thématiques :   |  |  |  | | --- | --- | --- | | En période 1 : | | *Le handicap : première approche autour des sens, autour des capacités physiques : brainstorming, photos langage, expériences.*  *Solidarité : cartes de Noël envoyées par les militaires.*  *Découverte de l’Afrique*  *Le journal : réalisation d’un livret de recette de soupe en lien avec l’action départementale du Téléthon.*  *Atelier théâtral*  *Jeux de société / jeux sportifs* | | En période 2 | | *Prolongement de la période 1*  *Correspondance avec la maison de retraite Les Tilleuls.*  *Jeux de société / jeux sportifs*  *Pour les CE2 : Permis piéton avec Mme Basset et la gendarmerie.*  *Atelier de Noël la dernière semaine.* | | En période 3 : | *Découverte d’autres cultures*  *Atelier théâtre*  *Atelier Afrique* | |   ***►Questions des parents :***   * Pourquoi n’a-t-on pas été informé du cas de gale ?   Il n’y a pas eu de cas de gale. Malgré cela dès que la famille a eu l’honnêteté de nous le faire savoir, les élèves ont été retirés de l’école, la mairie a désinfecté aussitôt les classes et cela pendant une semaine. Les enfants ont regagné les classes avec un certificat médical.  Nous ne pensons pas avoir le besoin d’informer par le biais du cahier vert pour préserver la famille et garder le lien de confiance avec l’école. Il faut mieux être prévenu que de le découvrir en classe au bout d’un certain temps par nos propres moyens. Toutes les mesures sont prises. Il est vrai que les rumeurs courent vite cependant il est du devoir de chacun de venir se renseigner pour être rassuré si besoin est. Nous rappelons que tous les matins toutes les enseignantes sont à la porte de l’école.   * Problèmes de règlement de cantine au moment du changement de trésorerie.   Si cela vous est arrivé, n’hésitez pas à le signaler auprès de la mairie avec documents à l’appui. Demande de mensualisation des factures.    ►***L’organisation pédagogique : projet d’école et sorties scolaires***  Ouverture culturelle et scientifique : devenir un citoyen responsable   * S’engager dans un projet culturel ou scientifique * Capacité à développer son esprit critique, le regard et la curiosité. * Investissement des enfants et des parents dans un projet commun.   Cette année, nous allons travailler autour du recyclage, de l’énergie, du jardinage et compostage.  (Proposition d’un composteur de la part de Mme MARTAGUET.) Les partenaires sont Calitom et l’OCCE. Les détails seront explicités au prochain conseil d’école.  Les classes de cycles 3 ont déjà effectuées une sortie autour du moulin à eau. (Lexique spécifique, engrenages…)  De plus un projet chant : le 15 décembre nous proposons de venir découvrir 4 chants sous différentes formes ! (Projet coopératif et fédérateur), il s’accompagnera d’un marché de noël.  ►***Informations diverses***  M Ayrault informe que des devis ont été demandés pour des visiophone. Montant de ces devis 6000€. Ce dernier ne sera pas possible pour cette fin d’année.  Il y aurait des subventions entre 20 à 80 %. Ce dernier serait posé à la porte en bois pour que la garderie puisse se faire de nouveau dans le gymnase.  Photographe le vendredi 4 novembre.  Infirmière pour le vaccin DTPolio le lundi 7 novembre.  Mme Coussot remercie les membres du Conseil d’École et lève la séance à 19H45.  Nous **aimerions dans un souci de gaspillage papier vous envoyer le compte rendu du conseil d’école sur votre boite mél personnelle. C’est pourquoi nous aurions besoin que vous nous communiquiez votre adresse ci-dessous pour les prochains conseils d’école :**  **Pour ceux qui ne le souhaite pas, et ou qui ne dispose pas d’internet, vous pourrez lire le compte rendu sur le tableau d’affichage sous le préau de l’école, sur le blog de l’école http://blogs16.ac-poitiers.fr/aigre/, ou bien nous faire une demande écrite dans le cahier vert de votre enfant.** |